

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
Etranger 4.— 10.— 19.— 38.—

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
Canton (1^{re} insertion 20 cent. la ligne
les suivantes 15) ou
Suisse 25) non
Etranger 30) en
Réclames 60) espace

Nouvelles du jour

Nuages à Spa. Les mémoires de l'amiral Fisher.

Le baromètre redescend, à Spa. Des nébulosités troublent l'atmosphère de la conférence. C'est la question des livraisons allemandes de charbon qui en est la cause.

Les Allemands envisagent la question du charbon comme une partie intégrante de celle des réparations, en disant que, si on ne leur laisse pas assez de charbon pour faire marcher leurs usines et leurs chemins de fer, ils ne pourront pas accomplir le programme de reconstruction des régions dévastées.

Les Alliés ont tendance à traiter la question du charbon pour elle-même, indépendamment de celle des réparations.

En outre, leurs appréciations sur l'état et les besoins de l'industrie allemande s'écartent considérablement de celles des Allemands. Les Alliés estiment que les charbonnages allemands suffisent d'ores et déjà aux deux tiers des besoins industriels; les Allemands déclarent qu'un tiers seulement de leur industrie fonctionne normalement.

Des journaux qui aiment à tenir le public en émoi disent que la situation est grave. Espérons qu'elle l'est moins qu'ils ne le prétendent.

On envisage que la conférence de Spa durera encore toute cette semaine. Quand M. Millerand en sera revenu, la Chambre française voudra se mettre en vacances. Mais il faudra bien qu'elle consacre au moins une séance à discuter la question de la reprise des relations avec le Vatican, car sa commission des affaires étrangères, après avoir adopté le rapport de M. Colrat sur cette reprise, a voté, par 21 voix contre 7, une résolution émettant le vœu que la question de l'ambassade au Vatican soit discutée avant la séparation de la Chambre.

Dans leurs nécrologies, les grands journaux français, le Temps, les Débats et d'autres encore se sont montrés sévères sur le rôle politique de l'impératrice Eugénie. Le Journal des Débats dit, à propos des événements de 1870, qu'elle crut qu'une guerre contre la Prusse rendrait à la dynastie impériale des forces nouvelles. Le Temps précise le rôle qu'elle joua à la séance du conseil où l'on allait décider de l'opportunité de la déclaration de guerre. L'empereur avait conclu pour une solution pacifique. Souffrant déjà de la maladie qui devait l'emporter, il dut quitter le conseil. Quand il y revint, la majorité, sur les objurgations de l'impératrice, qui assistait à cette importante réunion, s'était décidée pour la déclaration de guerre. L'impératrice, renseignée par les généraux de cour, avait l'illusion que la campagne ne serait qu'une promenade militaire. La défaite et la chute de la dynastie lui firent expier cruellement de s'être ingérée dans une affaire où elle ne pouvait avoir que des lumières très incomplètes.

L'erreur du clan militaire qui, avec autant d'ignorance que de bonne foi, évaluait mal les forces de l'adversaire, conduisit la France dans un traquenard dressé par Bismark. On sait que le chancelier allemand, en lançant une dépêche, faisait annoncer que Guillaume I^{er} avait refusé de recevoir l'ambassadeur français et s'arrangeait pour faire considérer par la France ce refus comme une injure grave. Il calcula tout pour que le gouvernement français commît la faute de déclarer la guerre.

Lord Fisher de Kilverstone, ancien chef de l'Amirauté britannique, qui vient de mourir, laisse, comme nous l'avons dit, des Mémoires d'une saveur extrêmement piquante, dans lesquels le vieux loup de mer raconte sa vie, non par puérile complaisance, mais pour instruire et avertir ses concitoyens. Les Mémoires de lord Fisher sont un acte politique. Il les a écrits, dit-il lui-même, « pour conjurer la banqueroute nationale; pour protester contre la folie criminelle d'un chauvinisme naval antiméricain »; enfin, pour prôner les avantages d'une alliance avec les États-Unis, dans la pensée que l'union des forces maritimes des deux nations les mettrait en mesure d'empêcher une surenchère d'armements navals, par la menace d'exécuter immédiatement tout Etat qui manifesterait des ambitions maritimes inquiétantes.

Lord Fisher n'y allait pas par quatre chemins, en fait de politique. Le rêve pacifiste ne récoltait de sa part que dédain. Il n'y avait qu'une manière, à son gré, de prévenir les guerres: c'était d'écraser le rival dangereux avant qu'il eût pris vigueur. Depuis que l'Allemagne avait commencé à donner ombrage à l'Angleterre en visant à devenir une puissance navale, lord Fisher n'avait qu'une idée: c'était qu'il fallait attaquer la flotte allemande, à l'improviste et sans déclaration de guerre, et la détruire. Il appelait cela: « copenhaguer » l'ennemi, en souvenir du sort que les Anglais avaient fait subir en 1807 à la flotte danoise, qui leur était un chablon dans l'œil, et qu'ils coulèrent dans le port de Copenhague après une simple sommation. En vue de la réalisation de son plan, lord Fisher avait concentré dans la mer du Nord le 88 % de la flotte britannique.

Le vieux chef de l'Amirauté, qui avait commencé sa carrière « sans amis, sans argent, sans protection », selon ses propres termes, avait été appelé pour la première fois à la tête des forces navales anglaises par Edouard VII, qui lui avait donné son amitié et qui avait pleine confiance en lui, alors que la brillante pléiade des amiraux de cour et de salon détestaient le rude, austère et savant officier. — Savez-vous bien, lui dit un jour le roi, que vous êtes l'homme le plus détesté d'Angleterre et que je suis seul à vous soutenir? — Oui, sire, mais vous êtes du côté du manche, répondit Fisher avec sa familiarité coutumière.

Edouard VII mort, l'amiral Fisher reentra dans le rang. Quant la guerre éclata et que l'opinion anglaise s'irrita de voir un Battenberg à la tête de la flotte, on fit donner au prince sa démission, et Fisher le remplaça.

Rien n'allait moins au tempérament de ce disciple de Nelson que la prudente inaction dans laquelle le gouvernement avait décidé de confiner la flotte. Ses Mémoires témoignent de l'impatience avec laquelle il rongea son frein en observant cette consigne, qu'il déplore avec amertume, en prétendant que la guerre aurait fini bien plus tôt si on l'avait laissé courir sus à l'ennemi. Mais le gouvernement tremblait de jouer le sort de l'Angleterre dans une grande bataille navale. Si on l'avait perdue, c'en eût été fait d'Albion.

Cependant, après le désastre de la côte du Coronel, où l'escadre de l'amiral Craddock fut coulée par celle de l'amiral von Spee, Fisher n'y tint plus; profitant de l'émotion que cette défaite avait causée chez ses compatriotes, il se fit investir des pouvoirs de chef de l'Amirauté et lança ses croiseurs à la chasse de l'ennemi. On connaît la revanche des îles Malouines ou Falkland, près du détroit de Magellan.

L'amiral Fisher attribue à ce succès naval une influence décisive sur l'issue de la guerre; pour lui, c'est des îles Falkland que date la victoire des Alliés.

L'océan Pacifique, car les îles Falkland seraient devenues un second Heligoland et une base d'attache pour les sous-marins allemands; cela est si vrai que von Spee avait à bord des réserves qu'il avait embarquées dans tous les ports du Pacifique pour en constituer la garnison des forts qui devaient être élevés dans les îles Falkland. En outre, après sa victoire, von Spee aurait fait vapeur pour le Cap de Bonne-Espérance, où il aurait anéanti l'escadre de nos stationnaires comme il avait fait de celle de l'amiral Craddock; il aurait pareillement coulé la grande flotte de transports que le général Botha organisait en vue de la conquête de l'Afrique allemande. La conséquence de ces revers eût été que les Boers, suivant le général Hertzog, se seraient déclarés pour l'Allemagne. Enfin, von Spee, divisant ses forces selon les besoins, aurait détruit le commerce anglais.

On comprend l'orgueil avec lequel lord Fisher déroule le tableau des conséquences incalculables qu'a eues la victoire navale des îles Falkland.

Autant il en parle avec complaisance, autant son jugement sur l'expédition des Dardanelles, de cruelle mémoire, est empreint de sarcasme dédaigné. Il avait fait l'impossible pour empêcher cette équipée, qui fut décidée en dépit de ses pressantes objurgations. Il donna sa démission, de dépit, en voyant qu'on s'obstinait dans cette désastreuse aventure.

Le nationalisme turc à l'œuvre

L'aide que lui apporte la femme

Constantinople, 3 juillet.

Depuis une semaine environ toute l'Asie-Mineure est le théâtre d'une série d'événements graves, qui risquent de dégénérer en une nouvelle guerre en règle. L'imprévoyance de la diplomatie internationale, qui n'a pas su, en son temps, prendre les mesures que les circonstances imposaient il y a dix mois, les hésitations de la politique des chancelleries européennes et les tergiversations de la Porte ottomane nous ont acculés à une situation inextricable, qui fait le malheur de l'Orient. Le canon gronde en Anatolie et le sang coule dans tout le vilayet de Smyrne.

A Andrinople, la guerre est sur le point d'éclater. D'un bout à l'autre, la fureur belliqueuse lance son souffle de désolation. On sait déjà que, après l'occupation de Constantinople par les contingents alliés, en particulier britanniques, les nationalistes d'Anatolie, d'après des décisions prises par l'Assemblée constituante d'Angora, dénoncent le cabinet de Damad Ferid pacha et se constituent en gouvernement insurrectionnel.

Damad Ferid pacha, un ennemi personnel de Moustapha Kemal pacha et, non pas des agissements nationalistes, comme certains l'ont prétendu, organisa, pour combattre l'insurrection d'Anatolie, un corps expéditionnaire fort d'environ 25,000 hommes recrutés un peu partout.

Cette troupe, très bien payée, équipée et armée par l'autorité britannique, débarqua à Ismid vers la fin du mois d'avril. Les troupes gouvernementales, placées sous le commandement de Suleyman Chékif pacha, entreprit une action offensive contre les forces nationalistes du front septentrional des kemalistes.

La campagne avait commencé sous de fort mauvais auspices. Le chef précédent des forces antiekemalistes, Anzavom pacha, entra en conflit ouvert avec Suleyman Chékif pacha et voulut agir séparément, en dehors des ordres du commandement suprême.

De plus, les hommes des forces gouvernementales étaient plutôt disposés en faveur des nationalistes; des indices très significatifs laissaient prévoir que, à la première occasion propice, les gouvernementaux passeraient du côté de leurs frères d'Anatolie.

Les Anglais qui avaient deviné cette disposition ont tenté de réagir. Il était trop tard. L'offensive des gouvernementaux contre Moustapha Kemal fut déclenchée en dépit des instructions du commandant en chef, Suleyman Chékif pacha.

Le commanditaire Anzavom pacha ouvrit les hostilités séparément et en contradiction avec les instructions du généralissime des gouvernementaux. Ce fut un désastre.

En dix jours, Moustapha Kemal pacha parvint à opposer aux gouvernementaux un corps d'armée de 35,000 hommes, sous les ordres d'un militaire de la bonne école, le général Ali Ferid pacha.

L'armée gouvernementale fut anéantie. L'artillerie fut prise et les trois quarts des affectifs

de Stamboul ont fait cause commune avec les nationalistes.

Les kemalistes, libres dans leur action, se sont mis en marche sur Ismid avec pour point de mire les faubourgs asiatiques de Constantinople.

Ils se sont attaqués aux Anglais, à Ismid. Une autre colonne se dirigea sur Constantinople. Sans rencontrer de résistance, elle arriva aux abords de la capitale, et l'on vit des escadettes de cavalerie kemaliste pénétrer dans les villages riverains du Bosphore, à deux heures de marche de la ville.

Les nationalistes ont pu librement se livrer à des représailles. Des adversaires du mouvement kemaliste, surpris, ont été enlevés et emportés; d'autres ont été assassinés dans leurs villas.

Le gouvernement était impuissant à imposer l'ordre; les Anglais se sont bornés à assurer la protection de la voie ferrée qui longe la presqu'île asiatique.

D'autre part, les complots à Constantinople se sont multipliés d'une façon inquiétante.

C'est une période de carbonarisme intensifié: attentats contre des personnalités officielles de l'opposition kemaliste, contre l'occupation étrangère, et, en particulier contre l'autorité anglaise; manœuvres unionistes dont le but avoué est la reprise du pouvoir par le Comité Union et Progrès.

Ici, à Constantinople, malgré la rigueur des mesures édictées par l'autorité britannique, il ne se passe pas de jour sans qu'on ait découvert une nouvelle organisation secrète. De nouveaux complots sont journellement découverts; mais, malgré les arrestations fréquentes, la police est impuissante à mettre la main sur ceux qui les ont tramés. La veille du départ de Damad Ferid pacha pour Paris, la police secrète avait évié un troisième attentat contre la personne du grand-vizir.

Malgré tout, Constantinople continue à ravitailler en munitions l'Anatolie. Dernièrement, une escadrille de patrouilleurs anglais a arrêté, en mer Noire, dans les parages de Trabzonde, un grand cargo turc plein de munitions destinées aux nationalistes.

On a beau multiplier les mesures de rigueur et le contrôle, en dépit de tout, les Turcs parviennent à se porter au secours de leurs frères d'Anatolie.

C'est à l'œuvre d'un comité secret qui organise ici une vaste contrebande d'armes et de munitions. L'âme de cette organisation occulte est la femme turque.

A l'étranger, on se fait une fausse idée sur la mentalité de la femme musulmane en général et de la femme turque en particulier. La femme turque n'est plus ce fantôme énigmatique que Loti a popularisé. Les temps ont évolué. Plus ou moins émancipée, la femme musulmane d'aujourd'hui joue un rôle important dans le processus de la vie sociale et politique de la Turquie.

Dès le début du mouvement nationaliste d'Anatolie, la femme turque fut de cœur avec les kemalistes.

Cette sympathie ostensible est entrée dans le domaine des réalisations pratiques. Leurs accoutrements pénètrent aux femmes une contrebande active. Elles parviennent à transporter ou à expédier des engins de guerre et elles se transforment en messagers pour les communications secrètes.

Dernièrement, l'autorité britannique a découvert une association de femmes dont le but était de faciliter l'exode vers l'Anatolie des officiers turcs qui désiraient s'engager dans l'armée nationaliste. Plus de 500 officiers de tout grade ont pu ainsi reprendre le chemin d'Anatolie sans éveiller des soupçons.

L'association féminine turque a fini par être découverte. Plus de dix femmes ont été arrêtées. Une seconde bande de femmes turques a été également arrêtée.

En l'occurrence, il s'agissait de personnes qui quittaient la ville pour rejoindre leurs époux qui ont pris service dans les armées de Moustapha Kemal.

Nous vivons dans un milieu où les choses les plus extraordinaires ne sauraient nous surprendre.

Peut-être que l'offensive hellénique et l'offensive anglaise parviendront à dissiper l'atmosphère délétère dans laquelle nous vivons.

A. A.

NOUVELLES DIVERSES

Le traité de paix entre la Lituanie et la Russie soviétique a été signé lundi, 12 juillet.

On mande de Damas, que l'émir Fayçal aurait l'intention de s'embarquer pour l'Europe par le premier vapeur qui quittera la Syrie.

Le Pape a reçu M. de Kowalski, ministre de Pologne.

M. Raymond Poincaré a présidé la distribution des prix aux élèves du lycée de Bar-le-Duc et a prononcé, à cette occasion, un discours très applaudi.

La Chambre brésilienne a voté le projet d'abrogation du décret portant bannissement de la famille impériale.

La conférence de Spa

Nouvelle tension

Spa, 14 juillet.

Communiqué officiel:

La conférence plénière s'est ouverte hier mardi à 5 h. 3/4. Le docteur Simons a donné la réponse définitive allemande au point de vue du charbon. Il a insisté sur la nécessité d'obtenir l'assentiment des exploitants et des mineurs pour une augmentation de la production et pour cela d'améliorer leur alimentation. Une promesse du gouvernement pour un tonnage supérieur en dehors d'un accord avec eux risquerait d'aboutir à une révolte. Les propositions allemandes sont, dans ces conditions:

1. A partir d'octobre 1921, 56 mille tonnes par jour ouvrable, soit un million 400 mille tonnes mensuelles;

2. A partir d'octobre 1921, 86,000 tonnes par jour ouvrable, soit 1,700,000 tonnes mensuelles et cela seulement si l'on peut améliorer l'alimentation et construire des habitations ouvrières. La cause principale de la diminution de la production des mines, c'est la situation de la Haute-Silésie qui dépend historiquement de l'Allemagne. En outre les charbons seront, à son avis, beaucoup mieux exploités par les Allemands que par les Polonais. L'hypothèque que la France, l'Italie et la Belgique ont sur le charbon allemand par suite du traité pourrait être mieux satisfaite si l'on renonçait au plébiscite qui cause en Haute-Silésie une grande effervescence et si l'on se contentait de faire un accord minier avec les populations intéressées de Pologne et de Bohême.

M. Delacroix a indiqué que la réponse du Dr Simons cause une profonde déception et crée une situation grave. Les Alliés avaient marqué leur désir de faire un effort de modération et de coopération en appelant les Allemands à Spa. Il a rappelé les clauses du traité pour le charbon (3,250,000 tonnes par mois) la réduction déjà apportée par la commission des réparations (2,400,000 tonnes mensuelles), l'état d'esprit conciliant des Alliés qui ont voulu connaître les explications et les offres des Allemands.

Mis en présence de l'attitude du gouvernement allemand qui ne tient compte ni du traité ni du programme de la commission des réparations et qui fait des offres totalement insuffisantes, la conférence va être suspendue pour permettre aux Alliés d'examiner la situation.

Le maréchal Foch et le maréchal Wilson ont été invités à se rendre en extrême urgence à Spa.

Un incident de rue

Berlin, 13 juillet.

Le représentant de l'agence Wolff à Spa a été maltraité lundi soir par des vauriens qui étaient sans doute pris de vin. D'après d'autres informations, l'attentat proviendrait d'un officier belge auquel se joignit ensuite un civil qui probablement accompagnait l'officier. Un soldat anglais mit fin à l'incident. Les démarches officielles nécessaires ont été faites immédiatement.

Bruxelles, 13 juillet.

Le XX^{me} Siècle dit qu'à la suite de l'incident qui s'est produit hier à Spa entre un délégué allemand et un officier belge, le gouvernement belge vient de prier les membres de la délégation allemande de ne pas circuler dans la ville sans raison grave après 11 heures.

Spa, 14 juillet.

(Wolff). — M. Simons a adressé une note au secrétaire général de la conférence par laquelle il prie le gouvernement belge de procéder à une enquête au sujet des voies de fait dont a été l'objet le représentant de l'agence Wolff, et de prendre les mesures qui s'imposent. M. Simons espère que cette affaire sera réglée dès que possible, afin que l'opinion publique en Allemagne soit tranquillisée. Le secrétaire général de la conférence a immédiatement répondu à la note de M. Simons en lui exprimant ses regrets et en l'informant que l'incident sera réglé si possible encore dans la journée.

Les Italiens en Albanie

Milan, 13 juillet.

Les négociations entre le baron Aliotti et le gouvernement albanais à Tirana semblaient arriver à un accord qui devait être signé hier à Durazzo, mais, au dernier moment, les délégués albanais refusèrent de signer le compromis, croit-on, à cause de l'autorisation donnée à l'Italie d'occuper le port de Ssaneso et les deux promontoires du port de Valona.

Le gouvernement de Bolivie prisonnier

Santiago-de-Chili, 14 juillet.

(Havas.) — Le gouvernement du Chili a reçu des nouvelles particulières de la Paz en Bolivie

annonçant que les révolutionnaires se sont emparés du président et des ministres de Bolivie.

Santiago-de-Chili, 14 juillet.

(Havas.) — On mande de La Paz : M. Battista Saavedra, membre du parti républicain, est à la tête du mouvement qui a amené la chute du gouvernement.

La santé de M. Deschanel

Paris, 13 juillet.

M. Deschanel a adressé au ministre de la guerre une lettre dans laquelle il exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la revue du 14 juillet et lui demandant d'être l'interprète de ses sentiments auprès des soldats qui vont défilier.

Paris, 13 juillet.

Les journaux confirment l'émotion qui s'est manifestée dans les milieux parlementaires au sujet de l'état de santé de M. Deschanel.

Selon le Journal, certains députés parlaient de réunir un Congrès à Versailles à la fin du mois de juillet, afin d'assurer la présence d'un président, le 4 septembre, anniversaire de la troisième république.

Plusieurs journaux rapportent l'opinion de quelques députés qui rendirent visite à M. Deschanel dimanche. Ils eurent l'impression que le président était en pleine voie de guérison.

Le Journal signale que M. Deschanel écrit récemment à M. Poincaré au sujet d'un article de ce dernier touchant le rôle du président de la République. M. Poincaré a déclaré à ce propos à de nombreux interlocuteurs, que cette lettre n'émanait nullement d'un homme malade du cerveau.

Le Petit Journal, résumant la situation, déclare que M. Deschanel, le tout premier, ne voudrait pas que la présidence de la République fût supprimée par l'impuissance du président. Mais tout Français estime qu'il serait cruel de refuser au président le repos nécessaire, jusqu'à la limite que commandent les intérêts du pays.

Nouvelles religieuses

Le fondateur des frères maristes

Dimanche, à Rome, dans la salle consistoriale, en présence du Pape, a été rendu, avec le cérémonial habituel, le décret exaltant Théophile des vertus du vénérable Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la congrégation des petits Frères de Marie, décédé dans le diocèse de Lyon, en 1840.

Le nouveau curé de Thoune

M. l'abbé Alphonse Feune, vicaire de Berne, appelé par Mgr l'évêque de Bâle au poste de curé de Thoune, a été installé, dimanche, dans cette charge par M. le doyen Cuhat, qui fut lui-même à la tête de cette paroisse pendant plus de vingt-cinq ans.

C'est M. l'abbé Louis Aubry, du Noirmont, nouveau prêtre, qui remplace M. Feune au vicariat de la paroisse de la Sainte-Trinité.

Les deux années du vicariat de M. Feune laisseront chez nous les catholiques de la paroisse de Berne, écrit-on au Pays, sans distinction de langue et d'origine, le plus sympathique souvenir. On aimait le calme, la pondération, le sage équilibre qui étaient la caractéristique de son tempérament. Son dévouement et sa servabilité sans bornes s'unissaient à une discrétion parfaite. Il était le catholique par excellence et, comme aumônier catholique de l'hôpital de l'Isle, il a soigné ses soins à nombre de malades, tant du Jura que des autres parties du canton et de la Suisse.

NÉCROLOGIE

M. Albert Gessmann

On annonce de Vienne la mort de M. Albert Gessmann, un ancien chef des chrétiens-sociaux, qui fut le bras droit de M. Lueger et occupa longtemps les fonctions de ministre des travaux publics.

Le chocolatier Tobler

Dans la nuit de lundi à mardi, est décédé subitement, à la suite d'un accident, M. Emile Frober, directeur de la fabrique de chocolat Tobler, à Berne.

PETITE GAZETTE

Poignées de main

On rapporte un détail significatif à propos des entrevues de Spa : Pour la première fois depuis l'ouverture de la conférence, des poignées de main ont été échangées entre délégués alliés et allemands. A l'issue d'une séance, les délégués s'étaient trouvés mêlés les uns aux autres dans le salon qui est très petit. M. Lloyd George a échangé quelques mots avec M. Simons, puis M. Delcros a serré la main à M. Fehrenbach et, après lui, M. Simons a fait de même pour MM. Lloyd George et Millerand. La scène se déroula le plus naturellement du monde et a passé presque inaperçue.

SOMMAIRE DES REVUES

La Revue hebdomadaire, 10 juillet : Ernest Scriverès : « Pour les neurosténiques ». — Pierre de Quirielle : « De Giolitti à Giolitti : la Politique italienne ». — Charles Le Goffic : « L'abbé de Goërande ». (IV). — Pierre Nishomb : « Le Traité hollandais-belge et l'alliance France-Belgique ». — Henry Bordeaux de l'Académie française : « La vie au théâtre ». — Propos et documents. — La Vie de la semaine. — Revue des revues étrangères, par Firmin Roz. — L'Education physique, par D. Ströhl. Tarif des abonnements : un an, 48 fr. ; six mois : 25 fr. ; trois mois : 13 fr. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

Confédération

L'Allemagne paye ses dettes

Dernièrement est arrivé à Saint-Gall un envoi allemand d'argent en barres, du poids de 56.000 kg, en paiement de créances suisses contre le gouvernement allemand. Il y avait 2800 lingots de 20 kg, chacun. Le transport s'est effectué avec un grand luxe de surveillance ; pendant le trajet, les fonctionnaires allemands n'ont pas quitté de l'œil les précieux lingots ; la nuit, ils dormaient dessus, dans des couchettes aménagées ad hoc.

A l'arrivée à Saint-Gall, les fonctionnaires allemands n'ont pas voulu confier les lingots à la police ; ils ont écarté les offres de services de celle-ci et ont veillé eux-mêmes sur leur trésor jusqu'à l'arrivée du personnel de la Banque nationale suisse à qui ils en ont fait la remise.

Les lingots ont été placés sur une automobile pour être conduits à la Banque. Les fonctionnaires allemands hochaient la tête en voyant la médiocrité des précautions prises par les autorités suisses.

Décorations belges

M. le pasteur Dessemonet vient de recevoir la décoration de l'Ordre royal de la couronne belge, avec palmes d'argent.

Des distinctions pareilles ont été décernées aux membres du comité dit de la Commission romande de l'Union chrétienne (protestante) des jeunes gens.

L'emprunt d'Amérique

Le président du groupe socialiste au Conseil national a demandé aux membres socialistes de l'Assemblée fédérale s'il n'y aurait pas lieu, en raison de la grande importance de l'emprunt fédéral en Amérique, de convoquer une assemblée extraordinaire des Chambres, pour lui soumettre ce projet.

La Gazette de Zurich fait remarquer que, pour obtenir la convocation extraordinaire des Chambres, il faut une demande soutenue par le tiers des députés. Le groupe socialiste ne suffirait donc pas.

Quant au fond de la question, la Gazette de Zurich établit : 1° que les Etats et communes ont de la peine à trouver de l'argent, parce que l'argent va de préférence aux entreprises industrielles qui, étant en pleine renaissance, ont une vraie boulimie de capitaux ; 2° que les dépôts dans les caisses d'épargne, qui pourraient aisément fournir les 125 millions de l'emprunt, paraissent sourds depuis un certain temps aux propositions de placements en fonds d'Etat.

Les frais de la défense nationale

Les dépenses totales de mobilisation de 1914, à la fin de l'année 1918, s'élevaient à 1.359.679.724 francs.

Les tarifs de chemin de fer

En exécution de l'arrêté fédéral du 25 juin 1920 concernant des mesures tarifaires temporaires pour les entreprises de chemins de fer suisses, le Conseil fédéral a pris, hier mardi, une décision disant à 10 % en moyenne l'augmentation des tarifs.

D'après ce nouvel arrêté, les chemins de fer fédéraux et les administrations des entreprises privées de chemins de fer et de navigation bénéficieront des abaissements généraux aux prix suivants : a) validité de trois mois sans surtaxe pour trains directs, 1° classe, 600 fr. ; 2° classe, 450 fr. ; 3° classe, 300 fr. ; b) validité de trois mois avec surtaxe pour trains directs, 1° classe, 750 fr. ; 2° classe, 540 fr. ; 3° classe, 360 fr. ; c) validité de 12 mois sans surtaxe pour trains directs, 1° classe, 2160 fr. ; 2° classe, 1620 fr. ; 3° classe, 1080 fr. ; d) validité de 12 mois avec surtaxe pour trains directs, 1° classe, 2700 fr. ; 2° classe, 1950 fr. ; 3° classe, 1300 fr. Un abonnement permettant de faire des courses à demi-tarif sera également décerné aux prix de 200 fr. 1° classe, 150 fr. 2° classe, 100 fr. 3° classe (validité : trois mois).

Les sociétés de 20 à 60 participants bénéficieront d'une réduction de 10 % et les sociétés comptant 61 participants ou plus, d'une réduction de 20 %.

Les écoles — 1° degré d'âge — comptant au moins 10 participants jusqu'à 60 bénéficieront d'une réduction de 30 %, et celles comptant plus de 61 participants d'une réduction de 40 %.

Les écoles du 1° degré d'âge auront droit à une réduction de 60 %.

Les colonies de vacances pour les écoliers jusqu'à 12 ans bénéficieront d'une réduction de 75 % et pour les écoliers de plus de 12 ans de 50 %. Les administrations ne sont pas tenues de délivrer des billets à prix réduits pour voyages de plaisir ou voyages scolaires.

L'arrêté fédéral fixe également les tarifs pour le service des bagages et colis express ainsi que pour les marchandises.

Si une entreprise accuse des bénéfices nets suffisants, le Département des chemins de fer décide jusqu'à quel point elle peut faire usage de l'autorisation de relever ses taxes. Si les conditions du trafic s'améliorent sensiblement et si la situation financière des entreprises le permet, le Conseil fédéral décrètera un abaissement général des taxes. Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er août 1920.

En souvenir de Chavez

A Brigue, aura lieu, le 12 septembre, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'aviateur péruvien Géo Chavez, qui périt en accomplissant, le premier, la traversée des Alpes. Le monument, un bronze d'un mètre de hauteur, représentant la conquête de l'air, surmontera une fontaine en granit érigée sur la place principale de Brigue.

Le dernier directeur des télégraphes

M. Vanoni, directeur général des télégraphes, s'est vu dans l'obligation de prier le Conseil fédéral de le relever de ses fonctions, pour cause de maladie. Il a été fait droit à cette demande et, en même temps, des remerciements ont été adressés à M. Vanoni pour les services qu'il a rendus au pays.

L'administration fédérale perdit en M. Vanoni un fonctionnaire qui a rempli avec distinction l'emploi dont il fut revêtu pendant 15 ans. Ses connaissances, son dévouement et son tact lui assurent la reconnaissance de ses supérieurs et du personnel qui le voyait partir avec beaucoup de regrets.

Le Conseil fédéral a décidé, en outre, de ne pas pourvoir à nouveau la place vacante de directeur général des télégraphes et de confier dorénavant ces fonctions au directeur général des postes.

Un fonctionnaire en mauvaise posture

On nous écrit de Lugano, le 13 : Le secrétaire du ministère public du Solloceneri, M. Leo Macchi, a donné sa démission dans des conditions qui sont vivement commentées.

Le Messaggero enregistre le bruit que le procureur général aurait communiqué le cas de M. Leo Macchi à la Chambre pénale.

M. Macchi avait reçu, à raison de sa charge, un dépôt de 4000 fr. d'un nommé Hubin. Cette somme fut placée à la Banque populaire. Macchi fit des prélèvements en les employant pour ses besoins.

M. Macchi est socialiste ; il a été, au Tessin, un des pionniers les plus ardens du collectivisme, surtout comme directeur de la Coopérative syndicale de Lugano. Il représente son parti au sein de la Commission cantonale des impôts.

Les fuites d'eau à l'usine du lac Ritom

Il a été annoncé que le service des trains électriques dans le tunnel de Saint-Gothard, qui venait d'être inauguré, avait dû être suspendu, par suite du mauvais fonctionnement de l'usine du lac Ritom, d'où vient la force électrique actionnant les trains.

L'usine du lac Ritom a dû arrêter son service parce qu'il se produisait des fuites d'eau importantes dans la conduite amenant l'eau aux turbines. Cette conduite a une longueur de 900 mètres ; entre le point de départ et le point d'arrivée, il y a une différence d'altitude de 44 mètres. La conduite est de forme ovale.

Dès les premiers essais, on s'aperçut que des fuites d'eau se produisaient. On tâcha d'y remédier ; mais en dépit des moyens qu'on prit pour cela, elles continuèrent. La conduite perdait jusqu'à 300 litres à la seconde.

On ne savait où passait toute cette eau, car rien n'apparaissait à la surface du terrain. Mais, le 1er juillet, le mystère fut dévoilé. Un écoulement considérable se produisit sur le flanc est de la montagne ; plus de 2000 mètres cubes de terre et de rochers glissèrent le long de la pente, en même temps que l'eau jaillissait du sol en plusieurs endroits, à la vitesse de 250 litres à la seconde.

Alors, on vint à la conduite et on décida de suspendre le fonctionnement de l'usine. On en fit l'étude et les moyens d'augmenter les voies d'eau, qui se présentent comme des fissures imperceptibles, mais extrêmement nombreuses.

In memoriam

Déplorant à une demande de la Société d'histoire du Valais romand, les autorités de Verossaz ont accordé une concession à perpétuité, au cimetière du village, pour les restes de l'écrivain Mario (Maria) Trolliet, « vu, dit l'arrêté municipal, que cet auteur a grandement honoré le Valais par ses écrits et ses vertus morales ».

La vérole à la frontière

On nous écrit de Locarno, que la vérole s'est manifestée dans le Val de Cambio. Les autorités ont pris immédiatement les mesures nécessaires.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion en Bretagne

Une catastrophe s'est produite mardi soir en gare de Lorient. Un wagon contenant cinq tonnes de munitions américaines a explosé. Les dégâts sont considérables. Il y a huit morts et trois blessés.

Poignardé

A Königsberg, lundi soir, le frère de l'ancien ministre allemand von Batocki, a été poignardé par un inconnu au cours d'une promenade. On suppose que l'auteur aura commis une confusion de personnes.

SUISSE

Les gens qui se noient

A Gümnenen, Rudolf Guggisberg, âgé de 19 ans, s'est noyé dans la Sarine, en apprenant à nager.

A Nidau, Werner Sutter, âgé de 17 ans, s'est noyé dans le canal de l'Aar, sous les yeux de son père.

La grêle

Un formidable orage s'est déchaîné sur la ville de Neuchâtel et ses banlieues, mardi soir. La grêle s'est mise de la partie en faisant nombre de vitres dans le quartier du Vauveyon. Le vignoble de Pesuch a été dévasté.

S. G. Monseigneur BESSON à Neuchâtel

Neuchâtel, 13 juillet.

Mgr Besson a fait lundi la visite d'usage au gouvernement neuchâtelois.

Arrivé à 10 h. 10, Monseigneur a été reçu à la gare par M. Marion, curé de Neuchâtel, et par M. Cottier, curé de La Chaux-de-Fonds, doyen du diocèse de Saint-Boniface. Il a passé quelques instants à la cure, puis s'est rendu au Château, accompagné de son chancelier, M. l'abbé Pahud, de M. le doyen Cottier et de M. le curé Marion.

Mgr l'évêque était attendu devant la porte du Château, siège du gouvernement cantonal, par un huissier vêtu du manteau rouge, blanc, vert, qui l'a introduit dans la salle du Conseil d'Etat.

L'entrevue, à laquelle prit part le Conseil d'Etat en corps, a été des plus cordiales. Le président du Conseil d'Etat, M. Quartier-Lante, a souhaité la bienvenue à Mgr Besson et a rappelé avec plaisir que le gouvernement de la République neuchâteloise a toujours entretenu d'excellentes relations avec l'évêché. Mgr Besson a répondu en termes fort aimables, rendant hommage aux traditions de tolérance religieuse du gouvernement de Neuchâtel.

A 11 heures 1/2, Mgr Besson et le Conseil d'Etat, accompagnés des curés de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et de quelques notabilités catholiques du pays, sont partis pour le Cerneux-Péquignot, la petite paroisse catholique située aux confins du territoire neuchâtelois, tout proche de la frontière française. Ils ont fait le voyage dans des automobiles mises à leur disposition par des catholiques neuchâtelois, et comme le temps était radieux, le voyage, qui s'est effectué par la pittoresque route de la Tourne, a été très agréable.

Au Cerneux-Péquignot, Monseigneur a été reçu par M. le curé Brasey et les autorités communales et paroissiales. Le village était fort joliment payoisé, et toute la population, qui, endimanchée, attendait près de l'église, a fait fête au Chef du diocèse.

Au dîner, servi à l'hôtel de la Poste, plusieurs discours ont été prononcés. M. Quartier-Lante a fait l'historique du Cerneux-Péquignot et a rappelé qu'il y a juste cent ans que cette commune, jadis française, a été rattachée au pays neuchâtelois. En effet, le Cerneux-Péquignot a bien été attribué à Neuchâtel en 1815, par le traité de Paris, mais les pourparlers engagés au sujet de cette rectification de frontières durèrent plusieurs années, et, de fait, l'accession n'a été accomplie qu'en 1820. C'est pour fêter cet anniversaire que le Conseil d'Etat a tenu à accompagner Mgr Besson au Cerneux-Péquignot.

M. le curé Brasey a ensuite, dans un discours plein d'esprit et de belle humeur, remercié Monseigneur de sa visite et dit la joie que les catholiques du Cerneux, isolés dans les parages du Haut-Jura, éprouvent à voir leur évêque.

Enfin M. le doyen Cottier a, en fort bons termes, parlé au nom du clergé neuchâtelois et a remercié le Conseil d'Etat de la bienveillance avec laquelle à toujours été traitée la minorité catholique.

Au retour, Mgr Besson a passé par Fleurier et s'est arrêté à la cure, où le curé, M. Pascal Murriet, était occupé à faire le catéchisme. Monseigneur a dit, avec bonté, quelques paroles aux enfants, puis est reparti, le soir, pour Neuchâtel, où, ainsi que les membres du Conseil et quelques délégués de la paroisse du Cerneux-Péquignot, il a été l'hôte de M. le curé Marion. Monseigneur, qui a passé la nuit à Neuchâtel, est reparti pour Fribourg ce matin.

M. C.

Le Bureau international du travail

Le Bureau international du travail s'installe définitivement à Genève aujourd'hui mercredi, dans le domaine de la Châteline.

L'article 13 du traité de Versailles institue l'organisation permanente du travail et la confie à trois organes qui sont : 1° Le conseil d'administration ; 2° le bureau international du travail ; 3° la conférence des délégués.

Le Conseil d'administration, qui est en fait le pouvoir exécutif, se réunit tous les trimestres. Il se compose de 24 membres dont douze représentent les gouvernements, six, les patrons et six les ouvriers. Il tiendra sa cinquième séance en octobre, à Genève.

Les représentants des gouvernements sont : M. Arthur Fontaine, pour la France ; Sir Malcolm Delorvingue, pour l'Angleterre ; baron Mayor des Planches, pour l'Italie ; M. M. Nagassa, pour le Japon ; Ernest Mahain, pour la Belgique ; Dr Leyman, pour l'Allemagne ; M. Sokal, pour la Pologne ; vicomte de Alvear, pour la République Argentine ; M. F. A. Eland, pour le Canada ; M. Vedel, pour le Danemark et M. Hermann Hülsmann, pour la Suisse.

Les représentants des patrons sont : MM. Coineau, France ; sir Allan Mac Gregor Smith, Angleterre ; Alberto Pirelli, Italie ; Carlier, Belgique ; François Hodacz, Tchécoslovaquie et Dietrich Schindler, Suisse.

Les représentants des ouvriers sont : MM. Léon Jouhaux, France ; Stuart Bunting, Angleterre ; Légen, Allemagne ; Linnquist, Suède ; Outlegest, Hollande ; Draper, Canada.

Le Bureau international du travail, qui surveille l'application des conventions internationales préparées par la conférence et organise les séances plénières du pouvoir législatif, est formé par tous les Etats de la Société des Nations et de ceux de l'Autriche, de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Finlande. Le Bureau international du travail est dirigé par M. Albert Thomas, ancien ministre du travail en France,

comme directeur adjoint, M. H. B. Butler, Angleterre. Le chef de cabinet est M. Lemercier, France, et le chef du service de presse relevant directement de la direction générale est M. William Martin, Suisse. Le chef de sections de la division diplomatique est un anglais, M. E. I. Pitham. La division scientifique a à sa tête le Dr Royal Meekins, Etats-Unis. Enfin, le service technique se subdivise en six sections dirigées par MM. L. Vayez, Belgique (chimie), M. I. Randaal, de Grande-Bretagne (marine), M. de Palma, Castiglione, Italie (agriculture), M. Biddell, du Canada (émigration), M. Baido, Italie (enquête en Russie) et M. de Roode, Hollande (assurance sociale).

La conférence des délégués qui vient de terminer sa dixième assemblée à Genève et qui a tenu ses premières assises l'an dernier, à Washington, se réunira en 1921, à Genève. Elle s'occupera principalement de la réglementation du travail agricole, du repos hebdomadaire et de la semaine anglaise dans l'industrie et le commerce.

Il n'est pas inutile d'ajouter que les pays participant à la conférence ont pris l'engagement de soumettre à leur parlement respectif pour ratification le projet de convention adopté et cela dans un délai maximum d'une année. Les pactements de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, de Pologne, et de Tchécoslovaquie discutent actuellement les six conventions et les six vœux de la conférence de Washington. Dans le monde des travailleurs, ces dispositions sont bien accueillies parce que les ouvriers trouveront partout la même protection. Les patrons sont assurés d'une réciprocité absolue et tout cela contribuera à apaiser les conflits et à réaliser l'accord des classes.

Cour d'assises

Le brigandage de La Joux

Ce matin se sont ouverts au Château de Romont les débats du procès d'assises dans lequel comparait comme accusé Emile Despond, auteur de l'acte de brigandage commis à La Joux, le 13 mai dernier, dans les circonstances que voici :

Le 13 mai, jour de l'Ascension, la préfecture de la Glâne était informée qu'une jeune fille de La Joux, Marceline Borecard, âgée de 14 ans, qui gardait la maison paternelle pendant la messe, avait été victime d'une agression commise par un inconnu qui avait eu le vol pour mobile.

Le préfet se rendit aussitôt sur les lieux et constata que Marceline Borecard était altérée, la tête bandée, dans un état de faiblesse extrême. On remarqua des taches de sang à la cuisine, au corridor et sur le seuil de la porte ; un gourdin froissé et maculé de sang se trouvait près du fourneau de la cuisine.

La jeune fille, dont les souvenirs étaient imprécis, en raison des coups reçus, se rappela que, durant la messe, elle voulut rentrer les chevaux de son père et qu'un certain Emile Despond l'avait aidée dans cette besogne et lui avait demandé une tasse de café. Ses souvenirs s'arrêtaient là.

La mère de la victime déclara que, lorsqu'elle était rentrée de la messe, sa fille était venue toute ensanglantée lui ouvrir la porte, disant qu'elle ne savait pas ce qui lui était arrivé. Peu à peu, la mémoire revint à l'enfant. Elle raconta alors qu'Emile Despond, qui avait jadis été au service de la maison, l'avait frappée.

M. Borecard, survenu un peu plus tard, constata que la petite caisse du Tiers-Ordre contenant 14 fr. avait disparu ; deux portemonnaies contenant 8 fr. avaient été allégés de leur contenu ; une blouse et un pantalon avaient été soustraits.

Grâce à la diligence du préfet de la Glâne et des agents de la police, Emile Despond était arrêté le lendemain à Prayonay. Amené dans les prisons de Chât-St-Denis, il tenta de se suicider, en essayant de se couper une artère du bras au moyen d'un fragment de verre qu'il avait obtenu en brisant la fenêtre de sa cellule.

La jeune Borecard fut examinée le jour même de l'attentat par le médecin, qui constata qu'elle avait été frappée avec un instrument contondant. Les premiers coups avaient porté sur la tête ; ensuite la jeune fille a dû croiser les bras sur la tête ; ce sont alors les bras qui ont reçu les coups. Après ces toques de fait, Mlle Borecard a dû être soumise à une forte commotion cérébrale. Cette commotion et les blessures ont amené une incapacité de travail d'environ 20 jours.

Despond a fait des aveux complets : Il était parti, dit-il, le jour de l'Ascension, de Vuisternens où il était en service, avec 6 fr. en poche, en disant qu'il était se faire raser à La Joux et reviendrait le soir. Il se dirigea vers cette dernière localité, où il s'arrêta à l'auberge d'en-haut. Il y prit trois fois 3 décis de vin avec du pain et du fromage. Il était 7 h. 1/2 du matin. A 9 h. 1/2, l'aubergiste le fit sortir ; c'était l'heure de l'office paroissial. Il passa alors devant la maison Borecard, qu'il connaissait, puisqu'il avait été au service de la famille. Marceline Borecard, qui gardait la maison, l'aperçut et le pria de rentrer les chevaux. Il les ramena à l'écurie et entra à la cuisine, où il demanda une tasse de café, qu'il paya 30 centimes. Il sollicita une seconde tasse, que la jeune fille lui servit immédiatement, puis des œufs ; mais il n'en avait pas. Despond sortit un instant et rentra avec le dessin de commettre un vol. Au moment où la jeune fille était occupée autour du fourneau, l'accusé prit un gourdin et lui asséna un coup violent sur le front. Marceline tomba, se releva et se sauva en criant au secours.

Despond la rattrapa dans l'escalier, la retint par ses habits et la ramena à la cuisine, où il la frappa jusqu'à ce qu'elle tombât sans

Dernière Heure

connaissance. Il se précipita alors dans la chambre, ouvrit l'armoire, s'empara des espèces sonnantes qu'il trouva, d'un pantalon et d'une blouse et s'en revint à la cuisine, où la jeune Boreard gisait inanimée. Il la releva et la transporta sur le canapé de la chambre. — Je suis sorti, ajouta-t-il, pensant que des parents la trouveraient morte en rentrant. Puis ce fut la fuite à travers bois. Le lendemain, la maréchaille Yarrélat à Prayoc, hameau situé entre Châtel et Semales.

La vie économique

La pénurie de pommes de terre à Berlin

Par suite de la pénurie de pommes de terre et du prix élevés des pommes de terre étrangères, des collations se sont produites hier matin, mardi, à Berlin, entre des commerçants et des acheteurs. Des légumes pénétrèrent dans quelques magasins de légumes et obligèrent les commerçants à baisser leurs prix. A un endroit les acheteurs eurent une attitude menaçante, et il fallut faire appel à la Sicherheitswehr, qui abassa le prix des pommes de terre.

Ce qu'il est permis ou défendu d'exporter

Le Département de l'économie publique a chargé, pour le 15 juillet, le décret du 1^{er} octobre 1919, portant autorisation d'exporter des ustensiles de ménage en cuivre ou fabriqués avec des alliages de cuivre. Le Département accordera une série de permissions générales d'exporter, pour les préparations pharmaceutiques, les poires électriques et les fers à cheval.

Comptoir suisse de Lausanne

La Direction du Comptoir Suisse, mettra gratuitement des cartes valables trois jours, à la disposition des acheteurs suisses ou étrangers qui en feront la demande et qui prouveront leur qualité d'acheteur.

Les demandes devront parvenir, avant le 25 août, à la Chancellerie du Comptoir, Escaliers de la Grotte, 1.

Fin de grève

La grève des cigarières tessinoises est finie. Les deux parties en litige se sont fait réciproquement des concessions. Le travail reprendra régulièrement demain dans toutes les fabriques du canton.

On nous écrit de Lugano :

La grève des ouvrières des fabriques de tabacs est terminée. Sur l'invitation pressante du Département fédéral de l'Industrie, le gouvernement convoqua hier, à Bellinzona, une conférence qui fut conduite par le président du Conseil d'Etat, M. Martinoli, et à laquelle étaient représentés les industriels, la Chambre du travail et les syndicats chrétiens-sociaux des ouvrières. Après cinq heures de discussion, l'accord s'est fait sur la base des propositions nouvelles des industriels, d'après les desiderata de l'organisation chrétienne-sociale, qui embrasse cinq cents ouvrières cigarières.

Grève de charbonniers et de charretiers

Les ouvriers charbonniers de Genève se sont mis en grève. Ils réclament 1 fr. 40 à l'heure au lieu de 1 fr. 10. Les patrons offrent 1 franc 25.

Les charretiers réclament de leur côté 325 francs de fixe par mois (offre des patrons : 300 francs).

Echos de partout

SEC OU HOMME ?

M. Cox, candidat des démocrates à la présidence des Etats-Unis, a trouvé le moyen de ne se prononcer catégoriquement, ni sur le traité de paix, ni sur la Ligue des nations, ni — ce qui est beaucoup plus fort — sur la question de l'Amérique sèche ou humide, qui avait passionné les membres du Congrès démocratique.

Les Ligues contre l'alcool et le vin continuent en effet à mener, de l'autre côté de l'Océan, des campagnes acharnées. L'eau pure a la bas ses apôtres et surtout ses femmes, qui apportent à accomplir leur mission un zèle hyperbolique et aussi une ingéniosité vraiment américaine.

L'une d'elles, pour mieux frapper l'imagination de ses auditeurs, exhibe à tous ses prêches deux spécimens très différents de la race humaine. L'un est un vieillard, exceptionnellement vigoureux, l'autre, quoique plus jeune, apparaît dans un état de débilement physique qui fait peine à voir.

— Je vous présente, dit-elle à son public, mes deux oncles, John, que vous voyez à ma droite, et elle désigne le superbe vieillard, n'a jamais bu que de l'eau. Thomas, qui se tient à ma gauche, et elle montre le triste déchet d'humanité, s'est gavé d'alcool et de vin. A qui voulez-vous ressembler ? A John ou à Thomas ?

Un officier américain, après la conférence, s'amusa à suivre John et Thomas. Il les vit dès que la conférencière leur eut rendu la liberté, s'en aller bras dessus, bras dessous, et bientôt pénétrer dans un sous-sol, où il savait pertinemment qu'on pouvait se procurer toutes les boissons interdites. Lorsque, une heure plus tard, John et Thomas sortirent, John lui apparut le plus zig-zag des deux, et il entendit ce vigoureux vieillard qui disait au triste déchet d'humanité :

— Cette femme, si je l'avais écoutée, il y a longtemps que j'aurais été mort !
— Oui, mais, si tu ne l'avais jamais écoutée, repartit Thomas avec un regret, tu ne le portais pas si bien.

NOT DE LA FIN

— Moi, monsieur, je vise la vérité...
— Eh bien, vous êtes un mauvais tireur, voilà tout.

FRIBOURG

Fête de Notre-Dame de Bourguillon

La procession de la fête du Scapulaire, dimanche 18 juillet à 8 heures, sera présidée par S. G. Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève. C'est un honneur et une joie que saura apprécier Frیبourg, si attaché à Notre-Dame de Bourguillon. Notre canton sait tout ce qu'il lui doit pour les bienfaits incessants qu'elle répand à profusion sur le pays. Il n'oublie pas surtout que, par sa protection maternelle, il a conservé la foi catholique aux jours difficiles où la Réforme a provoqué tant de défections.

Deux siècles auparavant, la guérison des lépreux avait déjà excité la dévotion des Frیبourgeois envers la Vierge de Bourguillon, mais, lorsque le protestantisme voulut s'implanter à Frیبourg, on peut dire que notre peuple vint à Notre-Dame de Bourguillon une reconnaissance définitive. En effet, le 7 mai 1523, le gouvernement, effrayé des dangers que courait la ville, choisissait la Vierge de Bourguillon comme Protectrice officielle en décrétant que tous les quinze jours, le peuple se rendrait dans son sanctuaire pour demander à la Mère de Dieu la fidélité à la foi catholique.

Au moment de la seconde crise religieuse, c'est de nouveau à Notre-Dame de Bourguillon qu'on recourut pour obtenir d'être préservé de l'hérésie. Le Bienheureux Pierre Canisius entraîna les foules à Bourguillon pour y implorer la fidélité et la ferveur.

Grâce à la protection de la Vierge, Frیبourg était de nouveau préservé de l'erreur et gardait le trésor inestimable de la foi.

La fête de Notre-Dame de Bourguillon est donc bien la fête de Frیبourg. Aussi, pour prouver la reconnaissance à la Gardienne de la Foi, notre population assiste en grand nombre à la fête de ce jour, et cette fête revêt, avec raison, un caractère de plus en plus officiel.

Le concert de l'Orchestre

Le programme du concert de vendredi dernier à la Grenette, était alléchant ; en fait, il a réuni un auditoire nombreux et qui n'a, certes, pas été déçu.

On est franchement bien étonné quand on considère que, avec un ensemble d'amateurs, quelques-uns bien jeunes encore, on peut arriver à un résultat aussi satisfaisant, et cela en exécutant un programme d'aussi haute tenue. Cela ne se peut sûrement pas sans un travail intelligent, intense et persévérant et c'est tout à l'honneur de l'Orchestre, de son comité et de son infatigable chef, M. Bovet.

Nous ne dirons pas que l'on ne puisse, sur des points de détail, réaliser encore quelque perfection. Toutefois, nous voulons relever la justesse, les nuances, la finesse même et surtout l'émotion, l'entrain de l'exécution. La Gade (symphonie) aurait dû être prise plus vite encore ; mais, enlevé avec cet enthousiasme, il réalise, néanmoins, un bel effet. Des applaudissements nourris et bien mérités ont sauté le concerto de Goltermann, discrètement accompagné par l'orchestre ; le soliste violoncelle, M. Gabriel Bise, bien jeune encore, possède déjà une jolie technique, un coup d'archet léger, et surtout un son très agréable et chaud. L'Andante, — une fort belle page, du reste, — fut particulièrement goûté. L'Abendlied de M. Goetze, si mélancolique, a été rendu d'une façon poétique et sentimentale ; tout au plus aurions-nous pu désirer les dernières mesures plus jointives, plus aériennes.

Avec quelle grâce vaillance le Groupe choral frیبourgeois s'est défendu contre l'orchestre dans l'Hymne des astres de la Création (Haydn) ! Il y a vraiment dans cet ensemble vocal des voix de choix, qui rendent beaucoup, sans se départir jamais d'une grande finesse et d'une cohésion tout à fait remarquables. Le Madrigal, d'Orlando Lasso, nous a fait penser à l'audition donnée jadis par « Motet et Madrigal », de M. Opjensky ; ce genre de contrepoint classique est délicat à donner ; chanteuses et chanteurs l'ont interprété avec aisance et fraîcheur. Le bis fut plus savoureux encore ; il est vrai que la composition du regreté A. Sieder, « Loin du pays » est une perle d'émotion patriotique.

Quant à « La nuit de l'alliance » du maître Gustave Doré, ce fut tout simplement exquis. La difficulté harmonique en est grande, mais on s'en est joué avec une élégance qui a laissé libre champ à un sentiment intense. Quand entendrons-nous encore des compositions vocales a cappella données d'aussi artistique façon ? M. Bovet mérite d'être félicité pour avoir eu la main si heureuse dans le choix de ses exécutants du groupe, pour le répertoire qu'il leur fournissait et surtout pour la manière dont il les style et les résultats qu'il en obtient.

Le 21^{me} concert symphonique a constitué une audition splendide, malgré ses petites imperfections, les unes presque inévitables ; ce sont de sincères félicitations que nous adressons aux exécutants, instrumentistes, chanteuses et chanteurs, ainsi qu'à leur vaillant et sympathique directeur.

Un dimanche à la plage

On lit dans le Journal d'Estacanger :
Les bains de soleil et de sable sont à l'ordre du jour et nous sommes de ceux qui croient à leur pouvoir thérapeutique. Nous avons été les premiers pour applaudir les initiateurs de notre sanatorium lacustre. Ce n'est nullement à ceux-ci que nous voulons jeter la pierre. Qu'il nous soit permis toutefois de blâmer sévèrement les baigneurs qui semblent ignorer les éléments de la décence. Les familles qui se rendent à la plage ont droit, nous semble-t-il, à plus de respect. Que les quelques baigneurs qui veulent se donner en spectacle restent à la maison. Ils font preuve d'une triste mentalité.

La bibliographie linguistique de la Suisse romande

La Bibliographie linguistique de la Suisse romande est achevée par la publication du tome II, qui vient de paraître chez Attinger, à Neuchâtel (VII et 416 pages gr. in-8°, 1920) par les soins de MM. L. Gauchat et J. Jeanjaquet, rédacteurs du Glossaire de nos patois.

Le premier volume de cette bibliographie avait fait connaître l'extension du français et la question des langues en Suisse ; il avait également noté et analysé la bibliographie spéciale de nos patois, plus de mille travaux les plus variés.

Le tome II est plus riche encore. Il s'ouvre par le chapitre Histoire et grammaire des patois, qui nous révèle les multiples essais relatifs aux origines, à l'histoire et à la grammaire de nos dialectes. La flore, la faune, les poissons et la pêche, la vie alpestre, industrielle, laitière et l'économie rurale, les mots techniques et les nomenclatures diverses, les sobriquets forment autant de sections complémentaires.

Le chapitre IV, Lexicographie patoise, est particulièrement important ; il présente les recherches lexicographiques et étymologiques, les groupes sémantiques, la géographie, la linguistique, les emprunts à l'allemand, l'argot, les mots isolés. C'est un inventaire complet de tous les recueils de mots patois, manuscrits ou imprimés, des modestes collections d'amateurs jusqu'aux tentatives d'ensemble. L'organisation et la marche des travaux du Glossaire de nos patois : enquête lexicographique, la cueillette des matériaux et leur classement, les publications, soit le résultat de vingt années d'activité, d'enquêtes longues et minutieuses, forment la troisième section, comme les autres, groupées par cantons et districts.

Les deux derniers chapitres : V. Français provincial et VI. Noms de lieux et de personnes complètent le tableau de notre linguistique romande. Les provincialismes sont des survivances du vieil idiome indigène ; ils constituent autant de témoins de la revanche que nos patois continuent à exercer sur la langue littéraire. Les noms de lieux et de personnes ont tenté plusieurs chercheurs. M. Ernest Muret travaille à les recueillir de l'usage officiel et de la tradition orale.

Les deux volumes de la Bibliographie de nos patois laissent deviner le labeur des rédacteurs, l'abondance des matériaux réunis et les richesses du Glossaire. M. Gauchat et M. Jeanjaquet se sont appliqués à enregistrer la totalité des matériaux si disséminés et si divers de nos patois ; ils vont pouvoir les mettre incessamment en œuvre par la publication impatientement attendue du Glossaire. La Bibliographie de nos patois ne sera pas seulement appréciée des romanistes, dont elle facilitera les recherches ; elle sera un guide indispensable à qui veut étudier nos dialectes. Elle a sa place marquée dans toutes les bibliothèques et dans le choix de livres de fous ceux qui aiment à suivre les recherches linguistiques et les travaux relatifs à nos patois. H. S.

Société de tir de Cottens

La société de tir de Cottens vient d'aménager sa place de tir d'après les prescriptions fédérales. Le tir d'inauguration aura lieu les 24 et 25 juillet. Le plan de tir approuvé par le comité central de la société suisse des carabiniers réserve de beaux prix aux amateurs de notre sport national. Il n'est pas douteux que de nombreux tireurs iront faire une visite à la société de tir de Cottens, qui s'est imposé de grands sacrifices pour l'installation de sa nouvelle ligne de tir.

La société de tir de Cottens est l'une des plus anciennes de la campagne ; elle a beaucoup contribué au développement du tir. La société, les autorités et la population entière de Cottens réservent aux tireurs le plus chaleureux accueil.

Les dons d'honneur sont reçus avec reconnaissance chez M. Alphonse Margueron, syndic, membre du comité d'organisation.

Enfants faibles et malades

Maintenant que les petits Viennois sont rentrés dans leurs foyers, la Commission cantonale de charité adresse un appel au public en faveur des enfants faibles, adonnés, qui ont besoin d'un séjour à la campagne pour se remettre et pouvoir passer un bon hiver.

Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, vient, à ce sujet, d'écrire les lignes suivantes à la Commission de charité :

« Nous approuvons très volontiers l'appel que vous adressez aux familles en faveur des enfants nécessiteux du pays, et nous désirons qu'il soit entendu, que les familles qui le peuvent s'offrent nombreuses pour recevoir chez elles les enfants catholiques. »

Les inscriptions sont reçues avec reconnaissance au Secrétariat de la Commission de charité, 13, Grand'rue, Frیبourg. On voudra bien envoyer les souscriptions en argent au Trésorier de l'Association populaire catholique suisse, Compté de chèques 114, 40, Frیبourg.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique : La Concordia. — Ce soir mercredi, répétition.

MEMENTO

Nous rappelons l'audition musicale qui se donnera ce soir, à 8 h. 1/2, à l'Orphelinat.

CALENDRIER

Jeu 15 juillet
Saint HENRI empereur
Saint Henri, né en 922, régnait sur la Bavière. Il érigea en royaumes la Hongrie et la Pologne, qui devinrent chrétiennes. Il rétablit le pape Benoît VII sur son siège (1024).

L'Ukraine à Spa

Bruxelles, 14 juillet.

(Havas.) — La délégation ukrainienne à la conférence de Spa a remis une note au président de la conférence le priant de lui faire savoir si les puissances alliées ont proposé également au gouvernement des soviets de faire la paix avec l'Ukraine, comme elles l'ont fait pour la Pologne.

Un accident d'auto à Spa

Spa, 14 juillet.

(Havas.) — L'automobile qui amenait M. Le Troquer, ministre français, à la réunion d'hier, mardi, après midi, a capoté à 5 km. de la villa Fraïneuse. Le ministre des travaux publics, projeté sur le sol, fut relevé absolument indemne et s'est rendu à pied à la villa où il a assisté immédiatement à la séance.

Le plébiscite de Silésie

Berlin, 14 juillet.

(Wolff.) — Selon la Deutsche Allgemeine Zeitung, le gouvernement prussien de Haute-Silésie a été informé par les Alliés que le plébiscite aura lieu fin septembre ou au plus tard au commencement d'octobre.

L'alliance anglo-japonaise

Londres, 14 juillet.

L'agence Reuter apprend que les gouvernements britannique et japonais ont adressé une note à la Société des nations au sujet de l'alliance anglo-japonaise.

L'armée polonaise

Varsovie, 14 juillet.

300,000 volontaires ont répondu à l'appel du maréchal Pilsoudski. Les banques ont fourni 50 millions pour l'armée.

A Lemberg, on forme une milice civique de 60,000 hommes.

L'armistice russo-polonais

Londres, 14 juillet.

A la Chambre des Communes, M. Bonar Law a annoncé que le gouvernement avait transmis à Moscou une proposition d'armistice entre la Pologne et la Russie.

Paris, 14 juillet.

Le Journal des Débats publie les conditions que les Alliés ont mises à leur intervention en faveur de la Pologne :

1^o La Pologne renoncera à toute visée impérialiste ; elle s'en remettra au Conseil suprême pour le règlement des litiges territoriaux pendants (Dantzig et Teschen compris).

2^o La Pologne retirera ses troupes sur la ligne Kovno-Brest-Litovsk.

3^o Les troupes russes n'avanceront que jusqu'à 50 km. des troupes polonaises ; si elles dépassent la ligne fixée, les Alliés viendront au secours de la Pologne par tous les moyens.

4^o Une conférence de paix interalliée sera convoquée à Londres ; la Pologne, la Russie, la Finlande, la Lituanie et la Galicie occidentale y seront représentées. La Galicie occidentale sera admise à faire valoir sa demande d'indépendance.

La Terreur bolchéviste

Moscou, 14 juillet.

L'Isvestia publie une statistique officielle d'après laquelle 128,000 personnes ont été arrêtées et 10,000 exécutées en Russie, en 1919.

La mission socialiste italienne à Moscou

Milan, 14 juillet.

L'expiration de Serrati et d'Arragona, qui sont restés pour participer au congrès de la troisième Internationale, la mission italienne est de retour de Russie. Les membres de cette mission soumettront, au mois d'août, un rapport commun, qui sera publié.

Les titres au porteur en Italie

Rome, 14 juillet.

La commission générale du budget a approuvé, à la majorité, le rapport du député Tanguera, du parti populaire, professeur d'économie politique à l'université de Pise, où il a repris la chaire du professeur Tomolo, rapport demandant la suppression des titres au porteur et leur remplacement par des titres nominatifs.

Les bombes d'anarchistes

Milan, 14 juillet.

Le procès de l'affaire des bombes d'anarchistes a eu lieu hier. La cour a acquitté les deux femmes Mella et Tibaldi ; elle a condamné l'anarchiste Perrego, âgé de 18 ans, à 12 ans de réclusion. Villa a été condamné à 10 ans de réclusion.

Les funérailles de lord Fisher

Londres, 14 juillet.

(Havas.) — Hier, mardi, ont eu lieu à l'Abbaye de Westminster les funérailles de lord Fisher. Sur tout le parcours, une foule énorme s'est massée pour rendre un dernier hommage à l'illustre chef de la marine anglaise.

La révolution en Bolivie

Santiago-de-Chili, 14 juillet.

On mande La Paz que le mouvement révolutionnaire continue, dans la province de La Paz (voir 2^{me} page). On ignore si le mouvement s'est porté dans les autres provinces. Toute la garnison de La Paz adhère au mouvement.

M. Tedesco n'est pas démissionnaire

Niàn, 14 juillet.

La démission du ministre des finances italiennes, Tedesco est démentie par le Corriere della Sera. M. Tedesco est rétabli et pourra reprendre ses fonctions.

La présidence américaine

Chicago, 14 juillet.

(Havas.) — Les représentants du parti ouvrier se sont réunis en convention pour former un nouveau parti et choisir un candidat à la présidence des Etats-Unis. Cette convention a décidé de procéder à ces travaux avec ou sans le concours de la commission travailliste complète, dite commission des 48, avec laquelle elle a des négociations pour une fusion en vue de la présentation du candidat travailliste à la présidence des Etats-Unis.

Désordres au Japon

Tokio, 14 juillet.

(Havas.) — La Chambre ayant repoussé, par 286 voix contre 155, le projet de loi présenté par l'opposition en faveur de l'établissement du suffrage universel, il s'en est suivi des scènes de désordre. Des milliers d'étudiants ont tenté de faire une manifestation dans le parc d'Hibiya, mais ont été dispersés par la police. Trois mille agents de police gardent de palais de la Diète. Des collisions ont eu lieu entre la police et la population. Il y a eu de nombreuses arrestations et de nombreux blessés.

Grève de mineurs en Saxe

Berlin, 14 juillet.

On mande de Dresde au Berliner Tageblatt que 10,000 mineurs se sont mis en grève dans le bassin houiller de Zwickau pour appuyer le mouvement de salaires organisé par les ouvriers métallurgistes de la région. Tous les puits importants chôment.

Grève en Australie

Perth, 14 juillet.

(Havas.) — Trois mille fonctionnaires de l'administration civile et les instituteurs se sont mis en grève. Le premier ministre a déclaré que, après les négociations, il démissionnerait plutôt que de céder aux revendications des grévistes. L'administration civile est virtuellement arrêtée. Les trépanaux, 500 écoles, 60 bureaux de caisses d'épargne sont fermés.

Les monnaies de porcelaine allemandes

Berlin, 14 juillet.

La Tagliche Rundschau communique que les premières monnaies en porcelaine viennent de sortir de la fabrique de porcelaine de Heissen et seront mises prochainement en circulation. Diverses autorités communales ont également commandé ces monnaies de porcelaine, qui prendront la place des billets de banque allemands.

SUISSE

Un moratoire

Berne, 14 juillet.

Le Conseil fédéral approuve la décision du Conseil d'Etat du canton de Soleure accordant, en raison de la fièvre aphteuse, une suspension des poursuites jusqu'au 1^{er} septembre 1920, en faveur du district de Kriegstetten.

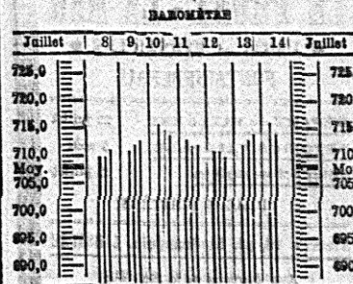
Changements de vue de la Bourse de Genève

Le 14 juillet

	Demande	Offre
Paris	46 25	47 25
Londres (livre st.)	11 87	22 20
Allemagne (mare)	13 90	14 90
Italie (lire)	32 75	33 75
Autriche (couronne)	3 35	4 15
France (couronne)	12 90	13 70
New-York (dollar)	6 45	5 05
Bruxelles	49 60	50 60
Madrid (peseta)	89 75	90 75
Amsterdam (florin)	198 80	199 80
Pétrograd (rouble)	7 50	8 60

SULLETTI METEOROLOGICI

Du 14 juillet



TEMPES PROBABLE

Zurich, 14 juillet, midi.

Ciel variable ; chaud.

GENEVE **Hôtel VICTORIA**
en face du Jardin anglais.
Hotel de famille recommandé.
Prix modérés. Bonne table.

EXIGEZ
DIABLERETS
APERITIF SAIN

†
Monsieur et Madame Bavaud-Schreier, instituteur à Lossy, et leur fils Charles, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur très cher petit
ROBERT
enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 2 ans.
L'enterrement aura lieu à Bellaux, jeudi 15 juillet, à 5 h. 1/2 du soir.

TROUVÉ **D'PLANCHEREL**
une montre de dame
Réclamer chez F. Coté, Tailleur, Grand'rué, 15, P 6122 F 6118
16, rue de Lausanne
de retour

A VENDRE
bel immeuble situé rue de l'Hôpital, N° 13, à Fribourg. Jolis appartements. Exposition très avantageuse, bien ensoleillée. Centre des affaires. Beau magasin. Rapport minimum brut de l'immeuble établi : 6,67 %.
Pour conditions et renseignements, s'adresser à M. Francis Gendre, 49, rue des Alpes, Fribourg.

Enchères publiques
On vendra aux enchères publiques, mercredi 21 juillet, dès 9 heures du matin, dans la maison du Café Continental, Pérolles, au 1er étage, à droite, du mobilier tel que :
Lits complets en bois dur, bois de lit, canapé, buffet, lavabos marbre, table, jingés, etc.

Pâturages à vendre
On offre à vendre, par soumission, l'estivage suivant, soit : le **Cret à Baron** rière le Paquier, le **Moujon, Molson à Baron et Pian** Francey rière Gruyères.
Les soumissions seront reçues, pour le tout ou partie, par Roger de Boccard, au Claruz par Marly-le-Grand, ce jusqu'au 24 juillet.
S'adresser par écrit pour les conditions de vente. P 6065 F 6291

EXPOSITION DE LILLE 1920
A l'occasion des
FÊTES FRANCO-SUISSES
qui auront lieu à Lille, les 1er et 2 août, sous la présidence d'honneur du Prêtre du Nord et sous le haut patronage des sénateurs et députés du Nord, des Universités de Lille et de la Municipalité lilloise.

VOYAGE DE 10 JOURS
par train spécial, organisé avec tout le confort et les soins d'une direction éclairée et guidée par l'expérience, soutenue par les meilleurs concours et les plus vieilles organisations touristiques.

682 fr. Argent français
Tout compris
• L'EXPOSITION - LES FÊTES •
LE FRONT - LA MER
• PARIS - VERSAILLES •
FONTAINEBLEAU
DÉPART de VALLOBRE 27 juillet
RETOUR à VALLOBRE 5 août
Détail d'inscription 22 juillet
PLACES LIMITÉES!
S'inscrire 16, pl. St-François, LAUSANNE
Aux Bureaux de la REVUE
Les Amis de la France dévastée

Capital demandé
à particulier, Fr. 10-12,000, en 2^{me} hypothèque. Garantie assurée. Bons intérêts.
S'adresser sous P 6189 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6390

Immeubles à vendre
dans le quartier du Bourg : maison bien bâtie bien située, passage très fréquenté. Beaux appartements de 5 et 7 pièces. Vastes locaux pour commerce.
Dans la rue de Lausanne : immeuble de rapport ; 2 appartements, belle vue, situation au soleil. Grands locaux convenant pour industrie ou commerce. Conditions avantageuses.
S'adresser à M. Francis Gendre, bureau 49, rue des Alpes, à Fribourg. P 6208 F 6396

Grande vente de bois
outillage de chantier
de forge et matériel de bureau
L'administration de la faillite Dumas et Cie, à Romont, exposera aux enchères publiques, et contre paiement comptant, **mardi 27 juillet 1920, dès neuf heures du matin**, à l'usine de la gare, un stock considérable de planches-james rabotées, lattes litteaux, bois en grumes, bois de charonnage, bois de caisses, de toutes dimensions et de toute essence, bois de feu, etc., ainsi que du chédail, comprenant charrs, voiture à ressorts, divers articles de sellerie, chaînes, hache-paille, bêche, outillage de forge, outillage de chantier, dont le détail est trop long à énumérer. On commencera les enchères par le matériel de bureau qui comprend une machine à écrire Underwood, une machine à calculer, un téléphone d'usine à trois postes, etc., etc.
Les amateurs qui désirent visiter, les jours précédant les enchères, les objets exposés en vente peuvent s'adresser à M. Ch. Bumbach, au bureau de l'usine. 6258
Romont, le 7 juillet 1920.
Le Préposé aux faillites :
Georges BONJOUR

Entreprises électriques
fribourgeoises
Usine de la JOGNE, à Broc

SOUSSION DE TRAVAUX
Les E. E. F. mettent au concours les travaux de
a) Charpente
b) Couverture et ferblanterie
c) Menuiserie
d) Serrurerie
e) Vitrerie
f) Gypserie et peinture
Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et des conditions au bureau du sousigné, du 12 au 17 juillet, de 9 h. à 12 heures. Les soumissions doivent parvenir à la Direction des E. E. F. jusqu'à lundi matin, 19 juillet. 6248
A. ANDREY, arch.

On demande
pour le 15 août, à Bernex, dans bonne famille
JEUNE FILLE
catholique, sérieuse et travailleuse, pour tout le service d'un ménage soigné. Bons gages. Occasion d'apprendre l'allemand.
Offres détaillées avec copies de certificats et références sous U 6705 Y à Publicitas S. A., Bernex.

Conturière de Lucerne
demande
JEUNE FILLE
catholique de 17-21 ans, pour aider au ménage et en échange apprendre la couture. Occasion d'apprendre l'allemand.
S'adresser à M. Weinstarter, Ribes, Zürichstr., 25, Lucerne.

ON DEMANDE
pour tout de suite, un vacher et un charretier.
S'adresser à Louis Hayot, à Chésopellets.

Abricots du Valais
franço 5 kg. 10 kg. 20 kg.
ext. Fr. 7.- 13.50 26.-
gr. conf. 6.50 12.50 24.-
P. conf. 6.- 11.50 22.-
Dom. Claives, Charrat.

A VENDRE
8 petits porcs
de 8 semaines. 9399
S'adresser à L. Audergon, à Courmillaens.

A VENDRE
4 beaux porcs
de 12 semaines, chez Julien Joye, à Pres-vers-Norlat.

Reprise de commerce
On demande de suite dans situation avantageuse bon commerce ayant clientèle assurée (tintorie, bonneterie, mercerie, chapellerie, parapluies), par personnes capables disposant de quelques milliers fr.
Offres détaillées sous M 3861 L Publicitas S. A., Lausanne. 6407

A VENDRE
immeuble
excellente situation commerciale et locative, Fribourg.
Faire offres sous chiffres P 6305 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6394

EXHORTATION
DE
Sa Sainteté Pie X
AU CLERGÉ CATHOLIQUE
à l'occasion de son jubilé sacerdotal
Prix : 50 cent.
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

A VENDRE
pour cause de partage, l'immeuble situé rue de Romont (boucherie Schoor) appartenant aux Hoirs de feu Pierre Schacher.
S'adresser sous P 6185 F à Publicitas S. A. Fribourg.

Grand rabais
sur les meubles
jusqu'à épuisement du stock.
Pour cause d'agrandissement, mes magasins seront transférés, dès le 25 juillet, à la rue du temple.
Tel. 626 **TH. STRUB** Ameublements
Rue Marcello, 2

Avis aux agriculteurs
Nous informons notre honorable clientèle et les agriculteurs de la région que notre **MOULIN complètement transformé SERA OUVERT au public lundi 19 juillet.**
Mouture bourgeoise et commerciale. Achat de blé du pays aux meilleurs prix.
Le CHATAGNY, meunier, Corserey.

MODISTE
bien expérimentée et connaissant à fond son métier et la vente. **Pièce stable et à l'année.**
Offres avec références, photographie et indic. des prétentions sont à adresser sous P 2015 A à Publicitas S. A., Fribourg.

LOCATION D'AUBERGE
Le conseil communal de Viessens met en location, par voie d'enchères publiques, le **19 juillet 1920, dès 2 heures de l'après-midi**, dans une salle particulière de son auberge communale, ladite auberge avec grange, jardin et 3 poses de terre.
Prendre connaissance des conditions auprès de M. le Syndic. P 6123 F 6327
Par ordre : **Secrétariat communal.**

Enchères publiques
Pour cause de départ, M. P.-J. BLASER, ingénieur, exposera aux enchères publiques, **lundi 19 et mardi 20 juillet, dès 9 heures du matin**, dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel Zehringen, à Fribourg, le **moblier** de son appartement, comprenant diverses chambres à coucher, salle à manger, salons, piano, tables à jeux, meubles anciens, bibelots divers, tableaux (Vautier, Marcello, etc.), vaisselle, batterie de cuisine, rideaux, livres, objets de sellerie et d'équitation, mobilier de bureau, etc.
Par ordre :
Joseph NEUHAUS, taxateur.

Jeune fille
demande dans bonne famille en ville ou à la campagne une
PLACE
pour la période d'un mois. Elle s'occuperait d'un petit ménage. Entrée fin juillet.
Ecrire tout de suite sous E. A. Poste restante, Barmont. 6351

ON DEMANDE
une jeune fille
de 16-18 ans, pour aider au ménage et aux enfants.
S'adresser à M. Aebi-Scher, rue de la Banque, 22

FILLE
de 15-28 ans, pour aider au ménage et au café. Bons gages et vie de famille.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean Hadam-Miserez, restaurant l'Assesseur, Chaux d'Abel, près La Chaux-de-Fonds. 6344

ON DEMANDE
une jeune fille pour faire les travaux du ménage, cuisine et chambres. Gages 40 à 45 francs.
S'adresser par écrit sous chiffres P 6144 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
à partir du 15 juillet, pour quelques jours, un très honnête et bon
valet de chambre
spécialement pour le service de table. 100
S'adresser : M. de Wyss, not. Château de Cressier-sur-Morat. Téléph. 2.10.

ON DEMANDE
pour entrer tout de suite,
un vacher
et un
charretier
S'adresser à Louis Hayot, à Chésopellets.

Chevaux
de boucherie
ou abattus d'urgence sont achetés par la
Boucherie Chevaline Centrale
Louve, 7, Lausanne
Tel. boucherie 15.36, appartement 12.80.

A VENDRE
fauteuil d'emploi
une moto
Excelsior 10-12 HP, avec éclairage électrique avant et arrière, état de neuf.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 2054 B

A VENDRE
Viande de cheval
tracée, première qualité, à la Boucherie chevaline L. HES, rue des Augustins. 6415

A vendre
environ 28 m² de longs bois à enlever tout de suite.
S'adresser à M. Weick, Eby & Co, banquiers, à Fribourg. 6114-928

ON DEMANDE
pour tout de suite très bonne
MODISTE
bien expérimentée et connaissant à fond son métier et la vente. **Pièce stable et à l'année.**
Offres avec références, photographie et indic. des prétentions sont à adresser sous P 2015 A à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite, un vacher et un charretier.
S'adresser à Louis Hayot, à Chésopellets.

Abricots du Valais
franço 5 kg. 10 kg. 20 kg.
ext. Fr. 7.- 13.50 26.-
gr. conf. 6.50 12.50 24.-
P. conf. 6.- 11.50 22.-
Dom. Claives, Charrat.

A VENDRE
8 petits porcs
de 8 semaines. 9399
S'adresser à L. Audergon, à Courmillaens.

A VENDRE
4 beaux porcs
de 12 semaines, chez Julien Joye, à Pres-vers-Norlat.

Reprise de commerce
On demande de suite dans situation avantageuse bon commerce ayant clientèle assurée (tintorie, bonneterie, mercerie, chapellerie, parapluies), par personnes capables disposant de quelques milliers fr.
Offres détaillées sous M 3861 L Publicitas S. A., Lausanne. 6407

Occasion
A vendre le Handwerksbuch der Schweizer. Volkswirtschafts Sozialpolitik und Verwaltung en 4 volumes, tout neuf : 80 fr.
S'adresser : Librairie P. Baudere & Co, Bulle. 6393

A LOUER
pour cas imprévu, un bon petit
magasin d'épicerie
Entrée le 25 juillet.
S'adresser à Publicitas S. A. Fribourg, sous chiffres P 6162 F. 6363

Le salon de coiffure de M^{me} Bosch est fermé
pour cause de santé

Qu'est-ce que c'est que

« Piril » est le dentifrice du jour.
Procédé entièrement nouveau, se basant sur les dernières recherches scientifiques à la saline. Nettoyage naturel des dents. Remède des plus rafraichissants. Exigez l'«Elixir-Piril». Un essai vous convaincra. En vente dans les pharmacies et drogueries ou directement auprès de la Farmo S. A., Grindelwald.

Location d'auberge
La commune de La Joux exposera en location aux enchères publiques, pour le terme de 3 ans, son établissement public désigné sous l'enseigne « **Hôtel de l'Union** » comprenant logement, chambres à coucher pour voyageurs, grange, écurie, puits public, jeu de quilles et environ 2 1/4 poses de bon terrain. Clientèle assurée. 6380
Par sa situation au centre du village, cet établissement offre à preneur sérieux un revenu assuré. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1921.
Les enchères auront lieu le **mardi 3 août prochain, dans une salle particulière dudit hôtel, dès 2 h. 1/2 du jour.**
La Joux, le 12 juillet 1920.
Par ordre :
Secrétariat communal.

VILLA
On demande à louer, éventuellement à acheter, grande villa de 12 à 15 chambres.
Faire offres à **A. FROSSARD, Agence Immobilière, rue des Epouses, 138, Fribourg.**
Téléphone 2.60

BONNE
COUTURIÈRE
pour dames trouverait place stable et bien rétribuée comme **VENDEUSE** pour rayon de confection.
Offres avec références et photographie sont à adresser 6379
AU LOUVRE, BULLE

Hotel SPITZFLUH - Lac Noir
Dîners fins. — Poissons à toute heure. — Thé et rafraichissements. — Glaces.
Tous les dimanches, **Concert**
Le 18 juillet, **COURSE SPECIALE** d'automobiles Fribourg - Lac Noir et retour, 6 fr.
Billets pour la course chez M^{me} Meyer, libraire, rue des Epouses ; M^{me} Bettig, au Cosmopolite, et à la Brasserie Peter, qui donneront les renseignements utiles.

Domaine à louer
Le propriétaire soussigné offre à louer le domaine qu'il possède à **Villarsel-s-Marly et Praroman**, de la contenance de 80 poses de terrain agricole. Baux et vastes bâtiments ruraux, commodés, bien aménagés. Font d'engrangement, eau intarissable, abreuvoirs artésiens. Magnifiques vergers, très belles variétés de fruits.
Entrée en jouissance le **22 février 1922.** Les soumissions sont à adresser au prix de la pose et par écrit à **M. Francis Gendre, receveur de l'Evêché, à Fribourg, jusqu'au 31 juillet 1920 au soir.**
Le propriétaire se réserve libre choix entre les soumissionnaires et adjudication même avant le 31 juillet prochain, éventuellement.
Pour visiter le domaine, s'adresser à **M. Francis Gendre, à Villarsel-s-Marly**, de préférence le lundi ou exceptionnellement le dimanche après midi.
Ne seront autorisées à visiter les bâtiments ruraux et l'habitation que les personnes en ordre avec l'arrêté du 2 juillet 1920 du Conseil d'Etat, concernant le renforcement des mesures à prendre pour combattre la fièvre aphteuse et avec les dispositions fédérales sur la matière. P 6164 F 6364

Domaines à vendre
dans les environs de Fribourg, de 1, 3, 15, 14, 18, 10 ; 2 de 31 ; 2 de 41, 46, 24, 62, 84 poses, 12 poses dans le district du Lac, etc. 15, 20, 26, 27 ; 2 de 51 poses dans les environs de Romont, etc. ; 15 1/2 poses et beau domaine de 33 poses dans la Gruyère, etc. ; 7, 3, 8, 15, 43, 44, 10, 77, 80 dans la Singine, etc.
En outre, plusieurs villas et maisons locatives, à Fribourg et environs. Cafés, cafés-restaurants, hôtels avec et sans terre ; épicerie-boulangeries ; moulins, forges, scieries, etc., etc. Occasion en France.
S'adresser à l'Agence Immobilière **A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg.**